Image not found or type unknown

rétrogradation de poste de travail

Par **Alain19**, le **27/11/2019** à **00:19**

Bonjour, je travaille dans un garage depuis 20 ans. Mon patron ma nommé chef atelier depuis 1 ans avenant signé avec cette phrase (cette définitionde de fonction peut évoluer en fonction des besoins du service et sans délai) nouvelle taches de travail. devis , facture ... très très content d'évoluer au sein de l'entreprise .

Mais il y a trois jours il ma dit qu'il allait me remplacer, ce qu'il a fait ,et moi de retourner à l atelier.

Ma question a t'il le droit ?

Merci pour vôtre réponse..

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés